

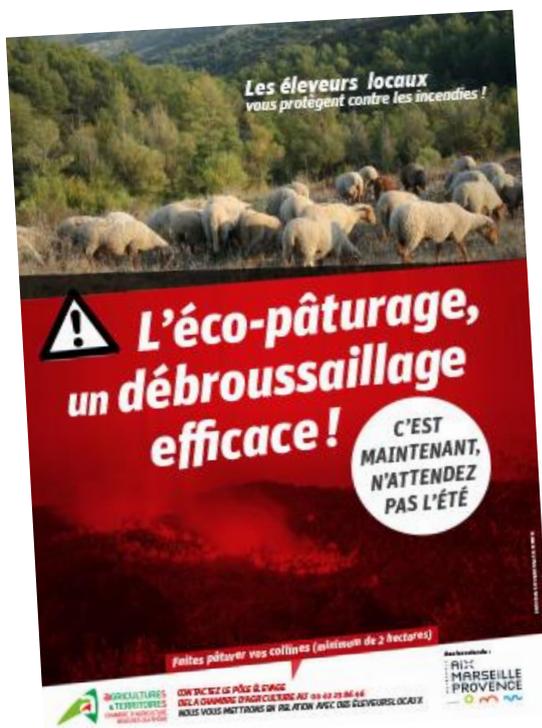


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOUCHES-DU-RHÔNE

Communiqué de Presse

6 avril 2021

LES ELEVEURS LOCAUX NOUS PROTEGENT CONTRE LES INCENDIES



Depuis 3 années la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence, propose un service de mise en relation entre propriétaires et éleveurs du département pour favoriser l'éco-pâturage dans le département.

En plus d'approvisionner les circuits courts et de régaler les consommateurs, les éleveurs locaux permettent un mode d'entretien écologique des espaces par le pâturage d'herbivores domestiques. Alternative naturelle aux machines et aux produits chimiques, l'éco pâturage est une solution de débroussaillage économique, un moyen efficace de prévention des incendies, respectueux des écosystèmes.

Eco pâturage, c'est la saison !

La Chambre d'agriculture et la Métropole Aix-Marseille-Provence renouvelle donc dès à présent ce service afin de préparer en toute sérénité les espaces aux chaleurs estivales.



Votre contact :

Sébastien ATTIAS : 07 70 94 01 49

Responsable pôle Elevage / Développement technique de l'entreprise

Courriel : s.attias@bouches-du-rhone.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOUCHES-DU-RHÔNE

CHAMBRE D'AGRICULTURE 13 . 22 avenue Henri Pontier . 13626 Aix-en-Provence cedex 1
www.chambre-agriculture13.fr/ / www.facebook.com/agri13 / www.youtube.com